

# Expliciter la notion de culture territoriale

## *Vers un essai de caractérisation des formes de développement territorial*

Nicolas CANOVA  
Pierre-Antoine LANDEL

U.M.R.PACTE  
Laboratoire Territoires  
Université Joseph FOURIER  
GRENOBLE I

### **Introduction**

L'observation des procédures de développement rural (leader, PER...) met en évidence une place croissante du patrimoine, et plus largement de la culture dans la construction des projets de territoire (Landel, Senil, 2005). Aussi, si la thématique, dénommée généralement par l'appellation floue de « culture et territoire », voit fleurir nombre de travaux, parler de culture territoriale reste délicat tant dans le domaine de la recherche que dans le monde de l'action. Comment définir la culture territoriale ? Est-elle un état de la culture dans un territoire, la partie émergente de ses attributs culturels, ou une tentative d'expliquer la contribution de la culture dans le processus de territorialisation ? Qui peut en légitimer l'utilisation ? Comment s'intègre-t-elle aux projets de développement territorial ? Quelle pertinence recèle-t-elle alors en termes d'action collective ?

Nous commencerons par mettre l'accent sur ce que nous entendons par culture. Une première définition ouvre la voie à une seconde, plus précise mais toutefois incluse dans la première. Dans une acception anthropologique, elle caractérise ce qui relève de l'humain et est faite « des comportements, des savoir-faire, des techniques, des connaissances et des valeurs accumulés par les individus durant leur vie, et à une autre échelle, par l'ensemble des groupes dont ils font partie » (Claval, 2003, p.34). Cette première approche très large englobe alors l'ensemble des activités et pratiques et leurs formes d'expression, leurs produits ainsi que leurs mondes de référence (Musique, cinéma, peinture, jeux vidéo...mais aussi entrepreneuriat, sport, écologie, politique, etc.) dont il appartient à chacun de se positionner par rapport à la définition sociétale. Aussi, lorsqu'elle est mobilisée par le projet, la culture n'est que rarement définie en tant que telle, mais fait référence à des actions et des acteurs impliqués dans le projet. Cette perspective pose selon nous un problème de lisibilité: la culture se reformule en même temps qu'une autorité la divise. Elle est sans cesse réajustée dans sa définition, rendue plus malléable, par les acteurs du projet qui n'en mettent alors en avant que la partie qui les intéresse. Et le doute d'un lien d'authenticité entre territoire de projet et culture nous renvoie à notre problématique.

Nous émettons alors cette hypothèse : la construction discursive de la culture territoriale s'accélérerait significativement dans la dimension du projet. Le rôle des opérateurs de la ressource territoriale dans l'affirmation de cette culture doit ici être mis en avant. Ils tendent à la fois à la localiser et à la substituer par des références identitaires, pour mieux la « maîtriser ». Cette territorialisation de la culture (via l'identité) serait donc un principe actif du projet et jouerait un rôle structurant dans les représentations territoriales.

Le corpus mobilisé est constitué de notre participation au programme de recherche mené par la DIACT autour des Pôles d'Excellence Rurale (PER) qui rassemble une dizaine d'équipes universitaires. Lancé en 2005 par la Délégation Interministérielle à l'Aménagement et la Compétitivité des Territoires (DIACT), l'appel à projets « Pôles d'Excellence Rurale » répond à l'ambition, exprimée par nombre d'élus ruraux, de proposer un volet rural complémentaire des pôles de compétitivité mis en place un an auparavant. Les 700 réponses aux deux phases de l'appel à projets, qui concernent un canton sur 4 et une intercommunalité rurale sur 2, soulignent l'attractivité du label. Elles constituent un matériau représentatif des dynamiques affectant le monde rural français en 2007. Elles renseignent en particulier sur l'état de la « projectivité » des territoires ruraux comprise comme étant leur capacité à se projeter dans l'avenir. Ce faisant, les Pôles d'Excellence Rurale deviennent des lieux de prospective. Nos travaux reposent sur un total de 343 dossiers de la première phase de l'appel à projet, ayant fait l'objet d'une analyse statistique et cartographique au niveau national, ainsi que l'analyse plus fine des 50 dossiers sélectionnés en Rhône-Alpes, dont 5 projets ont fait l'objet d'entretiens ciblés. Ce corpus a été enrichi d'une analyse des fêtes à caractère agricole réalisée sur la Région Rhône-Alpes en 2007.

## **Partie 1 : Repenser la notion de culture territoriale**

La question que nous proposons de soulever est celle de l'existence d'une sphère culturelle propre au territoire du projet. « L'approche de la culture commence quand l'homme ordinaire devient le narrateur, quand il définit le lieu (commun) du discours et l'espace (anonyme) de son développement » disait à ce propos Michel De Certeau<sup>1</sup>. L'hypothèse que ce qui est défini comme « culture territoriale » soit constitutif d'une réalité construite dans la dimension temporelle du projet<sup>2</sup> s'appuie selon nous sur le fait qu'il est à la fois rare d'en obtenir une définition structurée, alors que son instrumentalisation est souvent structurante pour le projet, et difficile de pouvoir faire un lien direct avec l'ensemble des attributs culturels des espaces de référence, alors que ces derniers prennent de plus en plus l'aspect de ressources territoriales. Le projet apparaît alors comme un bon moyen de clarifier et de simplifier la lecture du processus en ce qu'il correspond à la focalisation sur un espace et un temps défini. Il permet à la fois de repérer des ressources non révélées et d'identifier des acteurs porteurs d'un discours sur la culture territoriale.

Les premiers résultats nous montrent comment se construisent deux formes de cultures en interaction dans le projet. La première correspond à une sphère que l'on considère comme englobante ; elle permet à l'acteur de mettre en cohérence son action avec le collectif. La seconde peut alors être considérée comme englobée ; y sont mobilisés explicitement des objets, produits et ressources dits « culturels ».

### **La sphère englobante de la culture territoriale**

La référence culturelle mobilisée dans une acception « englobante » permet de distinguer ce qui détermine les formes d'action et les objets de l'action. Il ne faut pas voir ici la cause des motivations inconscientes sur un processus d'autodétermination (Deci & Ryan, 1985), ni d'un habitus dans les pratiques sociales (Bourdieu, 1979), mais la simple capacité des codes, normes, valeurs, principes,... à autoriser ou non le passage de flux relationnels. La

---

<sup>1</sup> De Certeau M., 1980.

<sup>2</sup> Nous entendons ici par « projet » tout projet collectif de développement, sachant que le contexte de l'étude reste principalement de petits projets en milieu rural.

sphère englobante de la culture territoriale constituerait ainsi la cristallisation temporaire de ces flux, accentuée dans le lieu et le temps du projet. Son rôle structurant, à la fois plus large et moins thématiqué que les cités de Boltanski et Thévenot (1991), lui donne un pouvoir englobant sur les ressources et acteurs du projet. Cette forme de culture se territorialise lorsqu'elle devient actant dans le projet.

La culture est alors appréhendée d'une part, selon une logique d'identification et de distinction d'un territoire, d'autre part, comme un instrument de cohésion. Elle est faite « des savoirs, des valeurs, des normes et des symboles partagés par certains acteurs de façon discriminée vis à vis d'autres acteurs » (Pecqueur, 2004, p1). C'est de cette façon qu'elle est souvent considérée comme pouvant contribuer au développement local<sup>3</sup>. Cette approche révèle une forte diversité des formes et de leur intensité. Au-delà des régions à forte identité, « objectivées par un patrimoine monumental caractéristique, des pratiques traditionnelles, une langue, des œuvres consacrées; des territoires plus modestes peuvent également trouver leur cohérence à travers des références identitaires communes et/ou l'existence de profonds liens sociaux entretenus à l'occasion d'activités diverses, notamment symboliques » (Landel, Teillet, 2006).

C'est donc dans un sens proche de celui que lui confère l'anthropologie que la culture peut constituer un élément déterminant pour circonscrire un territoire. S'il en résulte un risque d'enfermement particulariste, ces dynamiques culturelles peuvent aussi constituer, par la mise en valeur de formes d'expression entretenues ou réinventées dans les pays et les régions, des formes de résistance à l'homogénéisation des pratiques et à la dilution des identités, constitutifs des territoires de projets. Elles contribuent à accompagner la capacité du territoire à renforcer son autonomie au travers de la construction d'un système de règles, de normes et de principes qui lui soit propre, tout en lui permettant de participer au dialogue interterritorial.

Toutefois, ces enjeux culturels, à forte coloration identitaire, devront s'articuler dans le cadre de la constitution d'un territoire et plus largement, de son développement avec des enjeux économiques, sociaux ou environnementaux, dont il n'est pas certain qu'ils conduisent à procéder aux mêmes découpages de l'espace physique. Les bassins d'emplois, ou les bassins de vie, par exemple, n'ayant pas nécessairement un référent culturel commun. L'interrogation sur la dimension culturelle des territoires devra donc nécessairement tenter d'évaluer la place du culturel parmi les facteurs permettant de dessiner le territoire<sup>4</sup>.

### **La sphère englobée de la culture territoriale**

Cette sphère considérée comme « englobée » nous renvoie alors à la logique de la sphère englobante. Elle est à la fois ce qui est objet de l'action, ce qui fonde l'objectif du projet, et l'ensemble des « objets » culturels mobilisés pour y parvenir. Elle se forme, déforme et reforme donc en même temps que le projet. Si elle intervient a priori comme postérieure à la cristallisation des flux relationnels, elle s'avère également comme élément constitutif de la sphère englobante, puisque l'englobant a besoin de l'englobé pour être.

---

<sup>3</sup> Il est à noter que la loi « Voynet » définit le développement durable en associant au "progrès social" et à "l'efficacité économique", la protection de l'environnement. La culture n'a donc pas été, au niveau législatif, considérée comme un élément majeur de ce concept.

<sup>4</sup> Suivant la lettre de la LOADDT, nous parlerons dans ce cas de territoire. Comme le note Sylvie Biarez, 2000, p. 9.

Cette notion de culture plus ou moins consciemment utilisée pour procéder à la détermination d'un territoire cohérent ne coïncide alors pas nécessairement avec celle dont usent tacitement les acteurs du projet. La polysémie du mot « culture » est telle qu'il faut s'intéresser à l'articulation - possible ou délicate - entre ces conceptions. Des professionnels de la culture ou des associations ont la possibilité d'agir à l'intérieur de ces limites anciennes, ou/et de développer des partenariats, avec d'autres territoires plus ou moins éloignés. Ce faisant, ils vont participer à la construction de nouveaux liens, au travers de réseaux de diffusion artistique ou d'aires de rayonnement d'institutions culturelles. Des projets dans le champ du spectacle vivant ou du cinéma peuvent, en effet, servir au développement d'une solidarité de « pays », reposant sur un partage de ressources, de la même façon que des projets d'ordres économiques, sociaux ou environnementaux. Ici, la place du patrimoine mérite d'être précisée, au travers de deux propositions : le patrimoine peut être caractérisé comme élément de cristallisation des pratiques culturelles qui ont traversé les territoires, et ont pu être mobilisées par les groupes sociaux qui le composaient. Dans un premier cas, il fait partie de la sphère englobante, et devient un élément de différenciation. Dans un second cas, le patrimoine est constitué d'un ensemble englobé de produits et d'activités auquel il s'agence comme composante et dont la relation varie en fonction du lieu et du temps.

Sur le même mode, des ressources culturelles de deux ordres pourraient être identifiées : les unes explicitement mobilisées dans le cadre d'actions concrètes (les savoir-faire ou les œuvres d'art par exemple), les autres à cheval entre objet et raison du développement (l'identité particulièrement). En suivant cette logique, les modes de différenciation territoriale opérés par la culture se fondent soit sur une mise en exergue ponctuelle de ressources culturelles propres (langue, patrimoine matériel,...), soit sur des avantages comparatifs plus pérennes, mais moins lisibles, liés aux pratiques localisées ; l'interaction des deux étant bien entendu permanente. Aussi, dans la complexité annoncée des territoires, la culture territoriale se voit moins et est sans arrêt remise en cause par ces pratiques en expansion et un nœud de représentations construites sur un mode pluriel. Nous considérons effectivement que tant le millefeuille territorial que la multiplication des initiatives de développement (particulièrement en matière culturelle) sont la cause d'un effacement d'une « culture territoriale » forte. Cet élément pourrait alors être explicatif d'un repli sur l'identité, mobilisée alors dans les projets culturels.

Il nous faut donc aborder ces deux sphères dans une relation dialogique plus que dialectique, ce que nous verrons dans les différentes phases du projet (construction – justification – application). Il s'agirait d'exprimer la fusion en une unité complexe (c'est-à-dire à la fois complémentaire, concurrente et antagoniste) de ce que représente la culture territoriale que nous venons d'aborder. Cela voudrait dire « que deux ou plusieurs logiques, deux principes sont unis sans que la dualité ne se perde dans cette unité »<sup>5</sup>. Celle-ci se démarque de la dialectique par une acceptation du maintien de la différence entre les deux logiques. Elle permet de faire tenir ensemble deux logiques contradictoires et pourtant essentielles l'une à l'autre et de les maintenir ainsi. La culture, si l'on veut la considérer comme un monde de référence, peut et doit alors être abordée de l'universel au particulier. Notre proposition est donc de tendre un fil entre le relatif et l'absolu pour y accrocher le discours, tantôt englobant, tantôt englobé, des acteurs du projet en matière culturelle. Nous proposons pour ce de nous arrêter sur le processus de construction de la ressource culturelle.

---

<sup>5</sup> Morin E., 1982.

## **PARTIE 2 : L'observation des territoires : les premiers résultats**

Après une première caractérisation des Pôles d'Excellence Rurale, développée au niveau national et régional, l'équipe de recherche a engagé un travail d'enquêtes par entretiens auprès d'acteurs de Pôles d'Excellence Rurale. Situés dans la Région Rhône-Alpes, ces territoires sont porteurs de projets reposant sur la ressource culturelle et patrimoniale.

Les entretiens ont été réalisés durant l'année 2008. Ils ont porté sur les conditions d'émergence des projets, les dynamiques des territoires supports ainsi que les acteurs impliqués. Le fait le plus commun est qu'en général, un projet de territoire mobilisant le patrimoine s'inscrit dans un contexte de difficulté, de crise, de handicap. Le projet a pour ambition de permettre aux acteurs du territoire d'identifier des ressources spécifiques non révélées en l'état, susceptibles de permettre au territoire de se re-positionner, en fonction de son potentiel. Notre étude confirme ce constat de la mobilisation du patrimoine pour des projets de développement lorsque le territoire connaît « un déficit de développement » (Landel, Mao et Vidal, 2007: 177). La place du patrimoine et de la culture dans ce processus de révélation résulte d'une interaction entre acteurs porteurs de pratiques culturelles différentes. En changeant le regard d'un acteur sur le territoire, ce processus permet de détecter ce que l'ordinaire ne permet pas de voir, et d'initier un processus de construction d'une ressource territoriale.

En second lieu, le patrimoine et la culture seraient le support de projets de développement qui ne recherchent pas uniquement des retombées économiques. L'analyse des projets PER montre que le patrimoine est mobilisé dans des projets qui cherchent à impulser prioritairement une dynamique de développement des territoires. Si l'objectif principal des projets est d'enregistrer des retombées économiques profitables à l'ensemble du territoire, à travers l'analyse, il apparaît que si la majorité des projets s'inscrit dans une logique de développement touristique, il s'agit d'un tourisme spécifique. De par le fait qu'ils s'appuient sur des patrimoines, les projets PER attendent aussi des retombées non marchandes (diffusion des connaissances sur le patrimoine, transmission de l'identité du territoire, redécouverte par les populations locales de leur patrimoine, démocratisation de l'accès à la culture, développement de liens entre les acteurs).

Le patrimoine et la culture impliquent, logiquement et nécessairement, des projets de développement particuliers. Nous avons pu constater que les logiques de développement de ces projets sont influencées par la ressource mobilisée<sup>6</sup>. Dans les projets PER étudiés, le patrimoine utilisé comme ressource, permet d'engager un développement qui concilie les deux logiques, de compétitivité et de durabilité, parfois antinomiques. Le patrimoine, ressource territorialement ancrée, dispose d'une capacité différenciatrice qui, une fois activée, singularise le territoire support et l'extrait des modes de développement où la concurrence joue pleinement. La compétitivité est recherchée au travers de la différenciation qui spécifie le territoire mobilisant le patrimoine, lui donnant ainsi une certaine unicité. En même temps, du fait qu'ils mobilisent une ressource particulière, différente du capital, ces projets intègrent des éléments qui leur permettent d'engager un développement « durable », non basé sur la prédation des ressources. Le patrimoine est le support de projets de développement construits sur « l'impératif de durabilité » (Landel & Senil, 2008: 2). Il est ainsi le marqueur d'un mode de développement qui préserve la ressource sur laquelle il s'appuie et donc un potentiel évolutif mobilisable pour l'avenir.

---

<sup>6</sup> Nous nous inspirons ici des travaux relevant de la sociologie de l'action (Corcuff & Singly, 1995) qui cherchent à montrer que les logiques d'acteurs, leur rationalité, sont influencées par différents facteurs.

Cependant, pour ce qui est de la compétitivité permise par la ressource patrimoniale des limites sont apparues. D'une part, la capacité différenciatrice d'un patrimoine isolé n'apparaît pas suffisante pour attirer des visiteurs, s'il ne s'agit pas d'un patrimoine « unique », tel que les Grottes de Lascaux. C'est donc par la présentation et la mise en réseau d'un panel d'éléments patrimoniaux, que le territoire se différenciera. La façon de mettre en valeur le patrimoine apporte aussi une plus-value importante (Saez, Landel, Perigois, 2008). D'autre part, la capacité du *petit patrimoine*, seul, à engager un développement économique compétitif paraît faible. Il faut d'abord assurer la viabilité économique des projets de valorisation.

Les monographies de terrain ont été réalisées sur 5 territoires porteurs de Pôles d'Excellence Rurale Rhônalpins, au sein desquels la dimension patrimoniale était fortement mobilisée dans les projets présentés : Les gorges de l'Ardèche, la Communauté de Communes du Lac de Nantua dans l'Ain, La Vallée de Chartreuse, le territoire Beaumont Matheysine dans l'Isère, et le projet Biovallée dans la Drôme. Chacun des territoires a fait l'objet d'une approche monographique, à partir de données statistiques et d'entretiens réalisés auprès des acteurs du PER. Cette approche nous a permis de proposer une approche des cultures territoriales, à partir des deux éléments proposés précédemment :

- pour ce qui concerne la culture englobante : la caractérisation des acteurs, les grandes phases de la construction du territoire et les dynamiques repérables, les éléments d'identité les plus fréquemment cités, les principaux éléments patrimoniaux mobilisés ;
- pour ce qui concerne les pratiques culturelles : les pratiques culturelles mises en avant, ainsi que les caractéristiques du projet.

Pour chacun des groupes repérés, nous proposons de caractériser des territoires à « identités délimitantes », caractérisées par des éléments patrimoniaux et paysagers spécifiques, mais aussi par des liens sociaux forts issus de l'histoire locale. A partir des cas étudiés, nous pouvons classer dans cette catégorie le territoire de Beaumont Matheysine, circonscrit par des massifs montagnards et dotés d'une forte cohésion économique organisée autour des activités agricoles et minières. Ce serait aussi le cas des Gorges de l'Ardèche, dotées d'une unité paysagère remarquable et marquées par une mono activité touristique. A ces cas seraient opposés des territoires dotés « d'identités modulantes », issues d'importants mouvements de populations et de multiples recompositions territoriales. Pourraient y être inscrits, la communauté de communes du lac de Nantua, marquée par une fonction de carrefour d'échanges transfrontaliers, et le territoire biovallée, marqué par le rapprochement entre un territoire à forte identité, qu'est le Diois, et la basse vallée de la Drôme, marqué par sa proximité avec le couloir rhodanien. Cette distinction porte sur deux catégories aux frontières floues, qui ont avant tout pour fonction de permettre une représentation.

En parallèle, nous proposons deux catégories relatives aux pratiques culturelles. La première serait qualifiée de « localisante », dans la mesure où les pratiques identifiées lors des entretiens reposent fortement sur des acteurs internes au territoire, et mobilisent des objets qui en sont issus. Le territoire de Beaumont Matheysine au travers de projets de musées relatant des activités autour de la mine ou de l'agriculture, illustre cette situation. Il en serait de même pour le territoire de Nantua, qui mobilise pour son projet de musée, d'anciennes glacières, autour desquels se mobilisent des acteurs du territoire ou qui en sont issus. La seconde serait qualifiée de « reliante », dans la mesure où elle mobilise des acteurs internes et externes aux territoires, autour de projets diffus, ouverts à des objets très variés. Le territoire biovallée, qui affiche l'ambition de devenir un territoire « école » du développement durable,

à partir d'une rencontre entre des acteurs internes et internes en serait une illustration. Un autre exemple serait fourni par les territoires de la Vallée de Chartreuse et des gorges de l'Ardèche, très fortement marqués par des dynamiques résidentielles ou touristiques, privilégiant des projets diffus, reposant sur l'accueil de publics externes aux territoires.

Au final, comme le propose le tableau ci-dessous, ce serait 4 logiques de projets de développement qui émergeraient selon les croisements entre les types d'identités territoriales et de pratiques culturelles.

**Tableau n°1 : les formes de développement confirmées par l'étude**

<b>Pratiques culturelles</b> <b>Modes d'affirmation du Projet</b>	<b>« Localisantes »</b>	<b>« Reliantes »</b>
<b>Délimitants</b>	Beaumont Matheysine <i>Maintien des activités existantes</i>	Gorges de l'Ardèche Vallée de la Chartreuse <i>Economie résidentielle</i>
<b>Modulants</b>	Nantua <i>Recherche d'innovation</i>	Biovallée <i>Construction de ressources spécifiques et constitution de paniers de biens.</i>

Ainsi, 4 formes de projets, esquissées par d'autres auteurs (DAVEZIES, 2008, p.52 ; PECQUEUR, 2007, p.40) peuvent être confirmées:

Une première forme viserait à privilégier le maintien des activités existantes. Ainsi, au travers de la patrimonialisation des éléments de son patrimoine agricole et industriel, la Matheysine confirmerait la volonté d'une ré-industrialisation, même si le contenu de ces activités n'est pas défini. Elle serait le cas d'un territoire à forte identité, traversé de pratiques culturelles dont une des fonctions essentielle serait de maintenir et renforcer les liens sociaux existants à l'intérieur du territoire.

Une seconde forme, serait à rechercher dans la recherche d'innovation, définie comme une rupture avec ce qui existait auparavant, au travers de l'introduction d'un élément nouveau susceptible d'accompagner la création d'activités nouvelles. L'implantation d'un projet polarisé, tel qu'un Centre d'Art contemporain dans d'anciennes glaciers du lac De Nantua traduit cette dynamique, qui reste fortement conditionnée par l'implication d'acteurs internes au territoire ;

La troisième forme de projet, serait celle qui accompagne, de façon plus ou moins explicite l'économie résidentielle, qui permet de capter les revenus issus de l'activité touristiques, ou de résidents travaillant hors du territoire. Cette forme, se rencontre dans nombre de territoires, avec des projets diffus, renforçant l'attractivité du territoire, à partir de la valorisation des paysages, du développement d'activités récréatives, et d'autres éléments de valorisation des patrimoines. Il est repérable dans des territoires tels que les Gorges de

l'Ardèche ou la vallée de la Chartreuse, dotés d'identité « affirmées », mais objets de pratiques culturelles « reliant ».

Enfin, le territoire Biovallée, issu d'un profond mouvement de (re)composition de territoires, longtemps considérés comme antagonistes, peut être observé comme la construction d'un territoire qui se voudrait « école » du développement durable. Les acteurs publics et privés s'y coordonnent autour de ressources telles que les plantes aromatiques et médicinales, ou l'éco-construction. Ce mouvement peut être rapproché d'un développement de pratiques culturelles multiples et de qualité, telles que des festivals (Festival Est/Ouest de Die, fête de la transhumance, Crest Jazz vocal), qui sont accompagnées d'un renforcement net des équipements culturels (médiathèque, cinémas, théâtre), témoignant d'un souci constant d'ouverture du territoire à de nouveaux acteurs, au travers des pratiques culturelles. C'est ce dernier processus qu'il nous est apparu intéressant de décomposer, pour appréhender la place de la « culture territoriale » dans le processus de construction de la ressource territoriale.

Nous avons interrogé le devenir du territoire dans la logique du projet. Il nous semblait que le territoire sujet de l'action (projet de territoire) avait tendance à en devenir le cadre (territoire de projets), réceptacle de normes imposées de l'extérieur. Dans cette « pronomisation » du territoire, un ensemble de traits ou attributs culturels sont sélectionnés et utilisés lors de la justification de l'action. Dans le cadre qui nous intéresse, ce sont les artefacts mis en œuvre dans la compensation souhaitée du contexte de crise qui ont motivé l'analyse. Les deux notions fortes de l'appel à projet PER, compétitivité et durabilité, se sont ici affirmées comme des injonctions inconditionnelles à la réussite du projet. Au centre de l'analyse se situent donc les liens de co-construction entre culture territoriale et ressource territoriale, issue de la rencontre entre des acteurs d'origine diverses. .

### **Les limites de la polarisation dans la mobilisation de la ressource culturelle**

En préalable au déchiffrement des modes de construction de la ressource territoriale, nous avons voulu mettre en évidence le lien entre forme et fonction du projet. En effet, les formes de développement confirmées par l'étude (tableau 1) pourraient déterminer la façon dont le projet fabrique à son tour de la culture. Il semble alors qu'il puisse y avoir matière à discuter la question de la polarisation de l'action, préconisée par l'appel à projet PER, avec les formes de diffusion culturelle à l'œuvre dans les territoires dits « ruraux ».

**Tableau n°2 : formes, opérateurs et fonctions des projets**

<b>PER</b>	<b>Beaumont Matheysine</b>	<b>Chartreuse Vallée de l'Ardèche</b>	<b>Nantua</b>	<b>Bio-Vallée</b>
<b>Formes</b>	Bipolaire	Polarisé	Multipolaire	Diffus
<b>Fonction</b>	Requalification de la ressource	Ré-activation de la ressource	Multiplication de la ressource	Territorialisation de la ressource

Comme nous pensons l'illustrer avec le tableau n°2, la fonction du projet découle d'une similarité entre des formes de développement et les formes de projets induits (tableau n°1). Du « délimitant vers le modulant » et du « localisant vers le reliant » se crée une dynamique d'ouverture. Cette dernière peut être selon nous le gage d'une action cohérente avec les préoccupations dépassant le cadre du projet et avec lesquelles ses acteurs doivent savoir composer. Nous remarquons que les projets proposant une requalification ou une réactivation d'une ressource déjà mobilisée tendent à reproduire les conditions d'« épuisement » de cette ressource. Ils apparaissent alors principalement polarisés dans le mode d'action qu'ils



proposent. A l'inverse, les projets supposant une innovation dans la mobilisation de ressources révélées pour l'occasion sont eux multipolaires ou diffus. Ce processus de révélation serait porté par le changement de regard opéré par des acteurs extérieurs au territoire.

Aussi, si le projet de territoire confirme ce dernier en tant que sujet, le problème lorsqu'on en revient à notre corpus constitué des PER, est que cela ne marche que très peu, notamment par l'absence de logique forte de polarisation, l'action culturelle ayant ici plutôt des origines diffuses. A l'inverse, le territoire de projet permet de défocaliser temporairement l'espace comme structurant dans la construction du projet, et aux réseaux internes et externes aux territoires de se relier. Et ce serait le PER bio-vallée qui semble le plus adapté aux exigences de liaison entre durabilité et compétitivité, alors qu'il ne répond pas au qualificatif de « pôle », tant par sa forme d'organisation que par l'espace qu'il occupe.

Le projet ne passe donc plus par la centralisation mais se structure sur un espace au travers de ressources et de projections tout en permettant la densification du réseau par la connexion avec d'autres réseaux. Ce croisement réticulaire interne et externe à l'espace de référence du projet permet de positionner le territoire comme lieu d'articulation des ressources et des acteurs dans la dimension (temporelles) du projet. Ce sont les qualificatifs « culturel(le)s » qui retiennent alors notre attention. Le projet territorialisé peut en effet être doublement qualifié de culturel sur la même base que proposé plus haut: soit parce qu'il mobilise des ressources dites « culturelles », soit parce qu'il constitue en soi une pratique, qui tend notamment à se généraliser. Dégager la part culturelle du projet, comme mode (culture du projet) et comme mode d'organisation nécessitant une analyse culturelle (projet de développement culturel), est donc indispensable à la compréhension de son inscription dans le processus global de développement territorial. Aussi, le paradoxe soulevé d'une marge existant entre une volonté de rééquilibrage économique des territoires de projet et la faible plus-value qu'apportent les ressources culturelles interroge alors sur le rôle de cette « culture du projet » (Deproost, 2001). Ce qui nous montre qu'il est encore délicat de comprendre réellement la construction de la ressource culturelle : entre élément fort de justification du projet, émergence du sensible comme objet d'action, réappropriation territoriale à la fois des populations indigènes et de nouveaux arrivants, dernière (ultime ?) niche de développement.

## **Conclusion**

Bien que notre corpus ne se préoccupe que d'une partie des processus de développement à l'œuvre aujourd'hui et que le temps et les moyens de l'analyse doivent être relativisés, il nous semble que certains indicateurs peuvent conforter les hypothèses avancées sur l'action collective dans les territoires dits « ruraux ». De cette analyse ressort un rôle évident de la culture comme marqueur territorial, jouant par exemple dans la touristification des espaces de références, mais aussi dans une large dimension socioculturelle qui interroge le paradoxe existant dans la mobilisation des ressources patrimoniales. Cette mobilisation s'effectue la plupart du temps dans des espaces en crise alors qu'elle ne débouche que rarement sur une remise à niveau de l'économie locale. Les espaces résidentiels, par exemple, sont souvent supports d'une mobilisation symbolique de « petits objets patrimoniaux », entre expression du local et volonté de ré-ancrage territorial. Cette double lecture du territoire, en tant que localité et en tant que référence pour l'action, si elle n'annonce systématiquement un mode d'adaptation à la mondialisation, tout du moins participe-t-elle de la construction d'autres modèles de développement.

Aussi, l'omniprésence du patrimoine et de la culture dans les espaces en crise montre que dans certains cas l'émergence de projet en réseaux permet la construction de ressources nouvelles. L'intérêt en termes d'action serait donc faciliter l'inter-projet en même temps que l'on minimise l'impact d'un projet sur la définition des attributs culturels d'un espace ou d'un territoire. Ici, la culture semble tiraillée entre les deux définitions proposées : sous une forme d'appropriation et de restitution d'une spécificité propre à chaque territoire et dans une dimension universalisante laissant place à de nombreuses interprétations. En faire un idéaltype comporte donc le même risque que celui de penser qu'il n'existe qu'un seul et bon modèle de développement. Il nous faudrait alors être capable d'aborder outre la question des représentations collectives, celle d'inconscient collectif. Ne s'agissant pas de revenir sur la thèse jungienne et la construction nécessaire d'archétypes pour l'analyse, nous nous interrogeons sur la part inconsciente des représentations sociales qui agit dans les processus de construction du projet.

## Bibliographie

- BIAREZ S., 2000, « le territoire est un espace limité de nature institutionnelle » alors que « l'espace concrétise des données de peuplement qui ne coïncident pas forcément avec les territoires ainsi définis. », *Territoires et espaces politiques*, PUG, p. 9.
- BOLTANSKI L., THEVENOT L., 1991, *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard.
- BOURDIEU P., 1979, *La Distinction. Critique sociale du jugement*, Minuit
- CERTEAU (de) M., 1980, *L'invention du quotidien. I/Art de faire*, Paris, UGE, Coll. 10/38.
- CLAVAL P., 2003, *Géographie culturelle, Une nouvelle approche des sociétés et des milieux*, Paris, Armand Colin, Collection U, 287p. p.34
- CORCUFF Philippe, ION Jacques, de SINGLY François, 2005, *Politique de l'individualisme - Entre sociologie et philosophie*, Paris, Textuel, collection "La Discorde", 183 p., ISBN 2-84597-152-4
- DAVEZIES L., 2008, *La république et ses territoires, La circulation invisible des richesses*, Paris, La république des idées, Seuil.
- DECI E.L. ; RYAN R. M., 1985, *Intrinsic Motivation and Self-Determination in Human Behavior*, New York: Plenum
- DEPROOST P.-A., 2001, « L'utopie, culture du projet », *Folia Electronica Classica*, Numéro 2, consulté sur <http://bcs.fltr.ucl.ac.be> le 6 juin 2009.
- DI MEO (Dir.), 2001, *La géographie en fêtes*, Ophrys.
- GUMUCHIAN H., PECQUEUR B., 2007, *La ressource territoriale*, Paris, Economica, Anthropos.
- LANDEL P.A., MAO P, (2006), « Le diagnostic de territoire et la création d'activités touristiques à partir du patrimoine », dans LAZZAROTTI O. ; VIOLIER P. (Dir.), *Tourisme et patrimoine, Un moment du Monde*, Presses Universitaires d'Angers.
- LANDEL P.-A., SENIL N., 2008, « «Projectivité» et toponymie des territoires ruraux : regards sur la situation française », *L'espace politique* n°5, 2008-2, p.66-78, <http://www.espacepolitique.org/revue.php>.
- LANDEL P.-A., TEILLET P., 2003, *La place de la culture dans la recomposition des territoires*, Grenoble : Observatoire de Politiques Culturelles, 108 p.
- MORIN E., 1982, *Science avec conscience*, Fayard.

PECQUEUR B., 2004, « Vers une géographie économique et culturelle autour de la notion de territoire », *Géographie et Culture*, n°spécial, p22-37.

SAEZ G., LANDEL P.A., PERIGOIS S., 2007, *Villes et Pays d'Art et d'histoire en Rhône-Alpes, bilan et perspectives*, Ministère de la Culture et de la Communication, Observatoire des politiques culturelles, Grenoble : [http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/26/44/74/PDF/etude\\_vpah.pdf](http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/26/44/74/PDF/etude_vpah.pdf).